

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro 2 cts.

Bureaux de "La Semaine Religieuse" à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : L. D. A. MARECHAL, V. G., Administrateur.

SOMMAIRE

Dix-neuvième dimanche après la Pentecôte. — Monseigneur Faraud. — Un discours de Monseigneur Freppel. — Les grèves. — Les mauvaises lectures. — Repentir d'un carbonaro sacrilège. — La pauvreté. — Chronique : nomination, ordinations, etc., etc. — Nouvelles religieuses : France, Etats-Unis, Syrie. — Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	6	OCTOBRE	— Ste-Constant.
MERCREDI	8	“	— St-Urbain.
VENDREDI	26	“	— St-Béatrix.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	5	Octobre	— 19 P. S. S. ROSAIRE, d. 2 cl.
LUNDI	6	“	— S. Bruno, C., doub.
MARDI	7	“	— S. Marc, P. C., simp.
MERCREDI	8	“	— Ste Birgitte, Vve, doub.
JEUDI	9	“	— SS. Denis et Comp., MM., s.
VENDREDI	10	“	— S. Frs de Borgia, C., sem.
SAMEDI	11	“	— De l'Imm. Concept., sem.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 5. — Solennité du Titulaire de St-Michel à Vaudreuil et à Napierville, St-Jérôme, Ste-Sophie, St-Rémi ; SS. Anges à Lachine, et St-François d'Assise à la Longue-Pointe. Fête de celui de St-Placide.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant, à l'Archevêché.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1890. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des sept années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$7.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT, 193, Rue St-Urbain.

DIX-NEUVIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Il envoya ses serviteurs pour appeler aux noces ceux qui y étaient invités. »

I. Le Seigneur a dressé en tous lieux, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, une table sainte où les âmes choisies mangent le pain de l'amour et boivent le breuvage de l'immortalité. Le festin est comparé aux joies nuptiales, puisque ce mystère nous unit au Seigneur et nous laisse pressentir l'amour immense que Dieu porte à la créature faite à son image.

Que cet amour excite le nôtre ! Sans cesse méditons les bienfaits de Dieu et empruntons les accents du royal psalmiste, pour célébrer avec lui les miséricordes éternelles.

II. C'est la foi qui tout d'abord doit répondre à l'invitation divine. Sans elle, nul ne saurait se placer parmi les convives de la Table sainte. La vocation à la foi précède les autres grâces, et elle est le principe de toutes les vocations particulières. Saint Paul, en parlant de la foi et des obligations qu'elle impose, résume ses enseignements en nous exhortant à marcher d'une manière digne de notre vocation.

Prions donc le Seigneur d'augmenter cette foi, de l'affermir et de la vivifier, afin qu'elle serve de fondement à toutes les grâces que le Seigneur nous destine, et qu'elle produise les fruits que nous devons porter pour sa gloire.

6me SIBOLE. — *Psautier de Finnian.* — En Irlande, on conserve encore le psautier de Finnian, premier maître de saint Colomban. Il se compose de 58 feuillets de parchemin, recouverts d'une reliure d'argent. Il est très célèbre dans l'histoire de l'Irlande. Enchâssé dans une sorte d'autel portatif, il devint, « sous le nom de *Cathac* ou *Batailleur*, la relique nationale du clan des O'Donnell. Pendant plus de mille ans, il fut porté par eux à la guerre, comme un gage de victoire, à la condition d'être posé sur la poitrine d'un clerc aussi pur que possible de tout péché mortel. Il a échappé comme par miracle aux dévastations dont l'Irlande a été victime, et il subsiste encore pour la plus grande joie des patriotes érudits de l'Irlande. »

(MONTREMBERT. — Les Moines d'Occident, t. XI, ch. I, t. III (1876), p. 133)

MONSEIGNEUR FARAUD

Monseigneur Faraud (Henri Joseph) qui vient de mourir à St-Boniface, était né à Gégordas (diocèse d'Avignon, France) le 17 mars 1823. Après avoir fait ses études classiques au jûniorat de Notre Dame des Lumières, il entra au noviciat des révérends pères Oblats et il prononça ses vœux perpétuels le 14 septembre 1844. Le 3 mai 1853 il était ordonné prêtre et aussitôt après son ordination il prenait le chemin du Canada et se rendait dans les régions de l'extrême Nord pour y travailler à la conversion des sauvages.

Le 3 mai 1863, il était nommé évêque titulaire d'Anemour et premier Vicaire apostolique d'Athabaska MacKenzie. Il recevait la consécration épiscopale en France le 30 novembre 1863. Après le premier concile provincial tenu à St-Boniface l'an dernier, comme son état de santé ne lui permettait pas de reprendre le chemin de ses missions, il se fixa sur les bords de la rivière Rouge.

C'est là que la mort est venue frapper le digne et vaillant apôtre qui le premier porta le flambeau de la foi aux derniers confins de l'Amérique du Nord. Elle ne l'a pas pris au dépourvu. Il l'attendait de pied ferme. Jusqu'au dernier moment il a gardé sa pleine connaissance et dans les étreintes du mal qui l'oppressait il a paru à tous admirable de foi et de résignation à la volonté de Dieu.

Requiescat in pace.

UN DISCOURS DE MONSEIGNEUR FREPPEL

Le 9 septembre dernier a été inauguré à Tréguier, en Bretagne, un monument en l'honneur de saint Yves. Mgr Freppel a prononcé le panégyrique du saint. Ce discours est beau, éloquent comme tous ceux du grand évêque d'Angers. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur en citant quelques passages :

« Voyez-vous, mes frères, sur les vitraux de vos vieilles églises et dans les bas-reliefs de vos autels ce prêtre au manteau de bure blanche, debout, entre un pauvre et un riche, les écoutant tous deux, mais la tête penchée vers le pauvre, comme pour montrer que si la justice doit être égale, la charité s'incline de préférence vers les petits et les faibles. Tout saint Yves est là, tel qu'il a vécu et vit encore dans le cœur des Bretons. »

Ah ! c'est que le christianisme, lui aussi, est là tout entier entre le riche et le pauvre, comme saint Yves sur les verrières de Moncontour et en vingt autres endroits de la Bretagne ; et quand je suis l'Eglise dans sa marche à travers les siècles, je la vois tour à tour, et suivant les époques, entre les barbares envahisseurs et le peuple des campagnes ; entre les barons de la féodalité et les serfs du moyen âge ; entre le pouvoir absolu des principes et les droits de leurs sujets ; je la vois interposant son autorité souveraine, protégeant les faibles contre les forts, plaidant la cause des opprimés, relevant la condition des humbles de la terre, recueillant dans ses refuges les déshérités du bonheur et de la fortune ; et, d'autre part, inspirant la pitié aux vainqueurs, jetant des paroles de paix et de concorde à travers les passions déchaînées, frappant de ses anathèmes les exactions et les taxes arbitraires, prêchant la justice et la modération. Magnifique spectacle, où m'apparaît la grandeur morale du passé ; et aujourd'hui encore si vous voulez résoudre les redoutables problèmes du présent, laissez l'Eglise se placer comme saint Yves entre le riche et le pauvre, avec la doctrine évangélique dont elle est l'incorruptible gardienne et la suprême dépositaire. »

Plus loin, l'amour qu'avait saint Yves pour sa mère inspira à l'orateur les réflexions suivantes :

« Tous tant que nous sommes, n'est-ce pas à la famille que nous devons la meilleure partie de nous-mêmes ? Ce qui nous vient d'ailleurs est d'ordinaire peu de chose.

Si la foi repose en nous calme et forte ; si notre âme s'est épanouie aux rayons de l'éternelle vérité, c'est que, à notre entrée dans le monde, nous avons trouvé auprès de notre berceau un instituteur, le premier et le plus sérieux de tous ; c'est que, de bonne heure, nos mains se sont enlacées dans les mains de notre mère pour chercher le chemin du ciel ; c'est que, avant de devenir pour nous une certitude, la doctrine nous était apparue sous les traits de la piété, avec le charme de la tendresse, dans cet inimitable composé de grâce et de force, de dévouement et de bonté, d'innocence et d'amour, qu'on appelle une mère chrétienne. »

Saint Yves, on le sait, est patron des avocats. Un attrait tout particulier l'avait porté vers l'étude du droit canonique et civil.

« Je n'en suis pas surpris, dit Mgr Freppel. Est-il rien de plus élevé que le droit dans l'ordre de nos connaissances ! Le droit, c'est la personne humaine protégée dans ses intérêts, dans sa dignité morale, dans les moyens qui lui sont nécessaires pour atteindre ses fins. Le droit, c'est la famille affermie sur ses bases par des garanties qui assurent à chacun de ses membres le rang et la fonction qui leur sont propres. Le droit, c'est la société civile réglant sa constitution et ses pouvoirs, son activité, sa vie. Le droit, c'est la grande famille des nations observant dans leurs rapports les lois de la justice et de l'équité. Le droit, c'est l'Eglise elle-même, avec son organisme divin, son régime intérieur, ses relations avec les Etats. Le droit, c'est le gage de la sécurité pour les biens et pour les personnes, pour l'individu et pour la société, c'est la sauvegarde et le maintien de l'ordre universel. »

Mais ce savant, cet avocat des pauvre a été prêtre aussi, et l'Eglise a voulu glorifier en lui les œuvres du ministère paroissial :

Passer une vie entière au fond d'une campagne, avec son crucifix et ses livres, dans le silence de l'étude et de la prière ; instruire les petits, prêcher la vérité aux grands, rappeler aux uns et aux autres leurs devoirs et leurs fins dernières, être là, tout à tous, sans acceptation de personnes, avec une parole de consolation pour les affligés, de tendre reproche pour les pécheurs, de paix et de concorde pour ceux que divisent le ressentiment de la haine ; ne perdre de vue un seul instant aucune de ces âmes, mais les suivre de l'œil et du cœur à travers les luttes et les épreuves de la vie pour relever leur courage et guérir leurs blessures ; jeter par intervalles, au milieu de ces populations accablées de peines et de fatigues, les mots si fortifiants de récompense céleste, d'avenir éternel, d'immortalité bienheureuse ; bénir le berceau de l'enfant qui vient de naître, le foyer de la famille qui se prépare, la tombe du vieillard arrivé au terme de ses jours ; tenir dans ses mains, sous les yeux de tout le peuple, la croix et l'Eucharistie : la croix, cet auguste symbole de la rédemption ; l'Eucharistie, ce grand viatique du chrétien sur le chemin de l'éternité ; être tout cela, faire tout cela pour sauver les âmes : quel ministère et quelle vie ! »

Et l'orateur termine en adressant au saint cette prière :

« Dans ces temps troublés, où la violence opprime si souvent le droit, demandez à Dieu de faire régner parmi nous les deux vertus qui vous ont été si chères : la justice et la charité. Vous qui avez défendu avec tant de vigueur les libertés de l'église, prenez en main cette sainte cause. Soyez le protecteur des petits et des faibles, de tous ceux qui travaillent et qui souffrent. Conservez devant le trône de Dieu, comme vous le garderez dans l'histoire, le beau titre d'avocat des Bretons : ce sera pour eux-mêmes un titre de gloire et un gage de bonheur pour le temps et pour l'éternité. »

LES GREVES

X

Nous avons eu déjà l'occasion de parler des grèves. Ces organisations, parfois tumultueuses et violentes, sont, avons nous dit, très rarement conformes aux règles de la justice et elles dégènerent presque toujours en désordres plus ou moins graves pour les familles et la société. Mais, ce qu'il importe surtout aux ouvriers de savoir, c'est que les grèves ne sont presque jamais un moyen efficace d'améliorer leur position ; qu'on en juge par l'extrait suivant d'un discours prononcé dernièrement par M. Turquan, chef du bureau de la statistique au ministère du commerce, en France ;

En résumé, on a compté sur 100 grèves, 44 grèves causées par des demandes d'augmentation de salaires, 25 par des diminutions de salaire, 10 par différents griefs non spécifiés, concernant les conditions du travail, 4. 5 par des demandes de réductions des heures du travail, 3. 7 par des demandes de renvoi d'un supérieur. L'ensemble des autres causes comprend les 12. 8 autres centièmes.

D'après l'enquête faite par mon honorable collègue, M. Caroll Wright, aux Etats-Unis, il y aurait dans ce dernier pays, sur 100 grèves, 45 causées par des demandes d'augmentation de salaire, 19.5 par des réductions d'heures de travail, 15.8 par des réductions de salaire. La fréquence de la première de ces causes, de beaucoup la plus importante, puisqu'elle comprend près de la moitié des grèves, est à peu près la même aux Etats-Unis qu'en France.

Durée des grèves : De un jour à quinze mois. La seule qui ait atteint cette limite est celle des ouvriers selliers de Paris en 1877. Mais la durée moyenne des grèves a été de quinze jours environ.

Nombre des ouvriers qui ont pris part aux grèves : certaines grèves ne comprennent que 20 à 50 ouvriers. Le maximum a été à peu près de 10,000. Ce chiffre a été dépassé dans la grève d'Anzin en 1880. Cependant la grève des menuisiers de Paris en 1879 a atteint le nombre de 20,000.

Le nombre des grèves d'après les industries ; sur 100 : Industries textiles 40 ; minérales 19 ; de vêtement 10 ; pelleterie 6 ; bâtiment 12 ; terrassements 2.

Résultats des grèves : Me voici arrivé à la constatation la plus intéressante de mes recherches sur les grèves : quel résultat obtiennent les grévistes ? L'étude de près d'un millier de rapports spéciaux des préfets nous apprend que, en général, ce résultat est loin d'être favorable à la classe ouvrière.

Après avoir attendu quelque temps, dans une situation le plus souvent précaire, les grévistes se décident à reprendre leur travail aux anciennes conditions, quelquefois à des conditions pires. D'autres fois, les patrons acceptent les conditions exigées par les grévistes, soit en totalité, soit en partie.

Sur les 998 grèves dont les résultats ont été connus exactement, 247 ont eu une issue favorable pour les ouvriers. Dans 25 pour cent des cas, ou un sur quatre, satisfaction a donc été donnée aux revendications des ouvriers ; 170 grèves, soit 17 pour cent, ont abouti à des concessions mutuelles, et enfin 581 grèves,

soit 58 pour cent, ont eu un résultat complètement défavorable aux ouvriers, soit que ceux-ci n'aient pas été remplacés, soit que, poussés par la nécessité, ils soient rentrés à l'atelier sans conditions.

Il semble que les années qui viennent de s'écouler se sont montrées de plus en plus défavorables aux grévistes ; en effet, on n'a compté en 1885, en 1886 et en 1887, que 19, 17 et 16 pour cent de grèves ayant eu des résultats favorables pour les ouvriers.

Les années pendant lesquelles ces derniers ont été le plus favorisés, ont été 1883, où 35 pour cent des grèves ont eu des résultats favorables ; 1876, 31 pour cent, et 1884, 30 pour cent. Les issues absolument défavorables, au contraire, qui constituent de beaucoup les cas les plus nombreux, ont varié entre 44 pour cent en 1876, et 68 pour cent en 1877 ; ces deux années exceptionnelles étant mises à part, la proportion ordinaire des grèves ayant échoué complètement est de 55 à 60 pour cent.

Il est à remarquer, d'après les travaux de M. Bevan, qu'en Angleterre, les résultats sont encore plus défavorables aux grévistes qu'en France.

Sur 702 grèves dont on a pu connaître les résultats de 1870 à 1879, on en a constaté, en Angleterre 71 seulement, soit 10 pour cent, qui ont donné pleine satisfaction aux revendications des ouvriers ; il est vrai que 27 pour cent, soit deux fois moins souvent qu'en France, les grèves y ont totalement échoué et que 63 pour cent ont abouti à des concessions mutuelles, et à des explications à l'amiable entre patrons et ouvriers. Sous ce rapport, il semble que les ouvriers des Etats-Unis de l'Amérique du Nord soient plus favorisés que ceux de l'Europe, puisqu'il résulte des statistiques établies par le bureau du travail, que sur 100 grèves, il y en a 46 qui ont réussi, 14 qui ont abouti à des concessions mutuelles, et 40 qui ont échoué. Les exigences des travailleurs ont donc plus de chances d'aboutir par la voie de la grève aux Etats-Unis qu'en Europe.

Ressources des grèves : Ce sont quelquefois les subventions des corps constitués ; rarement les fonds des syndicats. On calcule que l'ouvrier doit travailler environ neuf mois dans le cas le plus favorable, c'est-à-dire dans le cas où il obtient une augmentation de 1/10^e de son salaire, pour récupérer les sommes qu'il a perdues par le fait de la grève.

LES MAUVAISES LECTURES

Les parents ne négligent rien pour écarter de leurs enfants la maladie et la souffrance ; mais où sont les parents vraiment chrétiens, soucieux de leurs devoirs, qui veillent avec zèle sur l'âme de leurs enfants ?

Pénétrez donc dans cette jeune intelligence qui raisonne, écoutez ces questions curieuses, remarquez dans ces yeux inquiets le premier éveil des passions. Ce regard, ces allures, ces mouvements, ces demi-mots, ne disent-ils rien à votre vigilance ?

Que faites-vous pour écarter des mains encore innocentes de vos enfants le roman ou le journal en qui vous mettez toutes vos complaisances ? Je surprends sur votre table un feuilleton léger, une revue impie et licencieuse, un livre immoral que vous leur interdisez peut-être sans voir que cette défense purement platonique et de convention, que dément votre exemple, ne fait qu'exciter davantage leurs convoitises.

Demain, vous les surprendrez dévorant le roman défendu.

Que leur direz-vous ? — Que ces lectures ne sont pas de leur âge ? — Mais quoi, y a-t-il un âge pour se sauver et un âge pour se perdre ; un âge où la vertu rougit et un âge où elle capitule ; un âge où le blasphème répugne et un âge où l'on peut l'entendre impunément ? — Non, non, ne vous prévalez pas de votre âge pour autoriser vos mauvaises lectures.

L'enfant peut être excusé s'il a été surpris et entraîné. L'homme mûr ne l'est jamais, parce qu'il jouit de la plénitude de sa raison et qu'il a pour lui l'expérience de la vie.

Mais il faut tout lire, parce qu'il faut tout savoir. — Autant vaudrait dire qu'il faut tout manger, même les poisons ; jouer avec tous les animaux, même avec les lions et les serpents ; braver la décharge d'une arme à feu et rester sans défense au milieu des embuscades d'un ennemi.

Mais je ne fais point de mal ! — Comme si ce n'était pas un mal d'encourager les mauvais journaux et les mauvais livres et de contribuer à leur propagande.

Mais je ne cherche que les agréments du style ! — Pitoyable excuse, qui ajoute à toutes vos illusions une illusion nouvelle, à toutes vos fautes une nouvelle faute, Est ce que la coupe dans

laquelle on vous offre la mort perd son venin parce qu'elle est finement ciselée ?

Mais je suis du monde, et il faut bien que je sache ce qui se passe dans le monde. — Prenez garde, votre fils a entendu la réponse, et si vous voulez lui interdire la lecture que vous faites vous-mêmes, il vous dira que, si vous êtes du monde, il en sera un jour, et qu'il n'est jamais trop tôt de le connaître.

Erreur chez les parents ! Erreur chez les enfants ! L'ignorance vertueuse de certaines choses est un grand bienfait, et la science profonde du vice un grand malheur.

Peut-être vous rassurez-vous en pensant qu'après quelques troubles passagers, quelques erreurs de jeunesse, quelques folies peut-être, vos enfants, victimes des mauvaises lectures, renonceroient à ce monde corrompu et reprendront le joug du devoir. Cette espérance sera une illusion, tant que vous n'aurez pas renoncé vous-mêmes aux mauvaises lectures.

Et quand vous y renoncerez, ne sera-t-il pas déjà trop tard pour le salut de vos enfants ?

Prenez garde : ni la naissance, ni l'éducation moderne, ni les considérations tirées de l'estime publique ou de l'honneur du nom, n'empêchent les mauvaises lectures de porter leur fruit. Ce fruit de malédiction s'étale partout. Vous pourrez peut-être, à force de discrétion, réussir à cacher vos larmes dans le foyer domestique et à les dérober à la malignité publique en gémissant en secret sur la corruption de vos enfants. *Mais un jour arrive où tout se découvre, où tout se devine.*

Parents chrétiens, si vous songiez à vos enfants, vous rompiez à tout jamais avec les mauvaises lectures. Point de demi-mesures. Interdisez-vous à vous-mêmes ce que vous voulez leur défendre ; autrement toutes vos recommandations seront vaines et sans effet. Le père ira plus loin dans sa prévoyance. Il fera une revue sévère de sa bibliothèque, pour s'assurer si, parmi les livres qui la forment, il n'y a pas quelque coupable écrit, oublié dans le poussière d'une armoire mal fermée.

Peut-être est-il déjà bien tard.

Regardez : il y a un vide dans ces rayons poudreux ; un volume a disparu. Cherchez ; vous le trouverez dans les habits de votre fils, peut-être sous son oreiller. L'enfant a deviné le mauvais livre ; il l'a lu, il la dévoré en secret ; peut-être l'a-t-il emporté pour en faire, loin de tous les yeux, la pâture de son imagination.

Vous retrouverez ce mauvais livre, qu'allez-vous en faire ? Vous hésitez sans doute ; c'est un livre rare, une édition recherchée, il y a des gravures de prix ? Vous le garderez, dites-vous, par amour de l'art, mais vous l'enfermerez mieux, vous le mettrez sous clef ? Vous l'oublierez encore une foi, et, dans cinquante ans, quand vous ne serez plus, ces pages jaunies, achetées par quelque curieux, deviendront un piège pour une autre génération.

Alors, vous aurez comparu au tribunal de Dieu, et Dieu vous aura jugé. Mais quel jugement ! si c'est par votre faute que les mauvais livres se conservent, que le poison circule, que l'incendie se propage !

Brûlez donc ces livres par qui tant d'âmes ont brûlé en ce monde du feu des passions, et, dans l'autre peut-être, du feu de l'enfer.

Vous êtes chrétiens, c'est-à-dire enfants de Dieu et de l'Eglise. Vengez Dieu outragé et l'Eglise méconnue. Vous êtes père, vous êtes mère, chassez impitoyablement ces idoles de papier qui viennent usurper votre place dans le cœur de vos enfants et vous détrôner sur les autels domestiques.

Le soin de votre repos, l'avenir de vos enfants, l'honneur de votre nom, le salut de votre âme, tout vous le commande.

MGR BESSON.

REPENTIR D'UN CARBONARO SACRILEGE

(Suite et fin).

Ce départ eut lieu en 1861. Avant de quitter Rome, Saury voulut savoir si son précieux dépôt était à sa place. La familiarité qu'il s'était acquise à la buvette de la *Vente* lui permit de trouver un moment favorable pour se glisser dans la cavé. Le coffret était intact et l'hostie en parfaite conservation. Pourquoi ne l'emportera-t-il pas ? Et pourquoi l'ayant emporté ne la remit-il pas à un prêtre qui, certainement aurait respecté son secret et ne l'aurait point trahi ? La profanation eut ainsi cessé, et il ne lui aurait plus resté qu'à faire pénitence. Hélas ! s'il entrevoyait son crime et le regrettait jusqu'à un certain point, ce n'est pas de sitôt qu'il devait en mesurer toute l'horreur et en éprouver une sincère conversion.

Ici se place un incident qui dépeint bien l'état d'âme dans lequel se trouvait Saury : mélange de foi et d'indifférence religieuse. Ses parents, ayant appris son prochain retour en France, le prièrent de leur apporter de Rome quelques-uns de ces objets que la piété chrétienne affectionne, et auxquelles elle attache un prix particulier ; reliques de saints, chapelets, médailles, gravures bénies par le Saint-Père. Il s'adressa à un ecclésiastique de l'entourage du Pape, qui se montra très bon à son égard. Saury lui ouvrit une partie de son cœur et le mit au courant du fait qui avait jeté sur ses jours un voile de tristesse. Le prêtre lui conseilla de rentrer en grâce avec Dieu et comme préparation de rendre l'hostie consacrée. Il n'en fit rien. L'heure des grands repentirs n'avait pas sonné encore. Sur son refus obstiné, le personnage en question crut devoir parler de la chose au colonel qui infligea à Saury plusieurs jours de prison.

C'était prendre le jeune homme par le mauvais côté. Le prêtre comprit l'inopportunité de sa démarche, son imprudence même, qu'il tâcha de réparer par deux visites au prisonnier ; mais vains efforts, la douceur échoua tout comme la menace.

Rentré en France, il resta au régiment jusqu'à l'expiration de son premier engagement, puis il en fit un second qui le fit entrer dans le 2^e de ligne où il resta jusqu'en 1869

La guerre avec l'Allemagne, en éclatant, le trouva dans la vie civile. Bien que marié, il s'engagea et passa en Afrique avec son régiment. La paix faite, il lui fallut satisfaire aux besoins de la vie et se donner un métier.

Jean Saury profitant de sa connaissance dans la musique, se fit ménétrier. Il alla jouer de son instrument dans les cafés concerts des villes du midi, notamment à Toulouse.

Mais le remords de son sacrilège, remords impitoyable le poursuivait partout.

Le souvenir de l'hostie profanée ne lui laissait pas un instant de repos.

Enfin vaincu par le repentir, il résolut le voyage de Rome et se prépara à tous les sacrifices pour délivrer son Dieu qui était encore sous la dalle de la Vente.

Il partit pour Rome en 1889. Dans la capitale du monde catholique, il eut soin de chercher un homme de confiance qui pût l'assister dans ses conseils et le guider dans son projet. La Providence le lui fit trouver dans un saint religieux. C'est dans son

sein paternel qu'il put se réfugier comme dans un asile sûr et inviolable. C'est par son entremise aussi qu'il trouva les ressources indispensables pour vivre dans une grande ville pendant plusieurs semaines. L'opération qu'il méditait était délicate et exigeait beaucoup de ménagement et de prudence. Son premier soin fut de retourner à la *Vente*, et, à la faveur de ses anciennes relations, d'entrer en rapport avec le portier et buvetier qu'il y avait. A l'aspect des lieux, il constata qu'on n'y avait introduit aucun changement notable. Ces premières investigations faites, restait à trouver le moyen de pénétrer dans le lieu obscur, d'aller jusqu'au recoin où était renfermé le précieux trésor. Un moment il eut l'idée de confier son secret au cabaretier, il y renonça vite, convaincu qu'il en résulterait un échec certain pour son projet, un danger considérable pour sa personne. Que lui restait-il à faire ? A attendre et à s'inspirer des circonstances.

Autrefois, il avait réussi à pénétrer seul dans la cave une première et seconde fois ; ne pourrait-il le faire une troisième ; Peut-être. Seulement la situation présente différait de celle d'autrefois. Jadis, il était comme l'hôte du lieu, et aujourd'hui il ne l'était plus, du moins au même degré. Jadis il avait tout le temps d'observer, d'attendre et d'espérer, et aujourd'hui il était dévoré d'impatience, et consumé par le désir de faire à l'Eglise une restitution qui servirait de couronnement à son repentir.

Nous sommes à la fin d'août. Il est près de 11 heures du soir. La pâle clarté des étoiles jette une vague lueur dans la profondeur des ténèbres.

Tout est silence dans les rues de la vieille Rome et le long du Tibre. Ça et là, sur les murailles sombres, se dessine, à la lumière des becs de gaz, la silhouette des rares passants qui se hâtent de regagner leur foyer. Parmi eux, nous en distinguons deux dont le pas a une allure rapide. Après avoir traversé le pont Sixte, ils s'enfoncent par la *via pellinaria* dans l'intérieur de Rome et puis, après s'être salués, ils se séparent. L'un poursuit sa course plus avant, l'autre entille une petite rue après laquelle il revient soudainement sur ses pas. Ce dernier, c'est Saury. Il a observé la place où son compagnon a déposé les clefs et, à la faveur des ténèbres d'une nuit profonde, il espère ouvrir la buvette, puis la cave, et enlever son coffret. Il arrive haletant à la *Carbonara* et fait son coup aussi promptement qu'il l'avait médité et prévu. Il avait à peine regagné la rue qu'il se trouve en face du gardien

de la *Vente* qui, s'étant douté de quelque chose, était, lui aussi, revenu sur ses pas. Ses yeux sont rouges de colère, la menace à la bouche, il allait se livrer à des voies de fait, en apparence fort légitimes, quand Saury se réfugia, à toutes jambes, dans le corps du gardé voisin. Comme au bout du compte il n'avait laissé aucune trace de son intrusion, les choses en restèrent là.

Il a son précieux trésor ; ses vœux sont accomplis. Celui qu'il a sacrilègement transpercé dans un moment d'égarement, il le porte sur lui et il l'adore dans le secret de son âme. L'amende honorable qu'il lui adresse part de toutes les profondeurs de son être ébranlé. Car il est bien là, le Dieu de l'Eucharistie, caché sous ses voiles merveilleusement conservés et dont rien n'a pu entamer la forme : ni l'humidité, ni le temps. « Soyez, ô Bonté suprême, soyez désormais ma joie, mon espérance et ma paix. Mon Dieu, qu'à vous connaître, disait-il, l'esprit est satisfait, et qu'à vous aimer le cœur se repose ! »

C'est dans ces pensées et dans ces sentiments qu'il porta l'hostie à l'autorité religieuse qui en attendait avec une sainte anxiété la délivrance et la restitution. La remise en eut lieu avec solennité. Un procès-verbal, où toutes les circonstances qui avaient précédé le fait étaient ponctuellement relatés, fut rédigé en présence des témoins et signé par Saury.

Peu de jours après cet heureux événement, il recevait l'absolution des censures qu'il avait encourues, se confessait et communiait, et comme pour mettre le sceau à son retour dans la voie de tous les devoirs du chrétien, il ne voulut pas quitter Rome sans s'être fait armer chevalier du Christ par le Sacrement de la Confirmation.

Mais cela ne suffit pas à sa pénitence, il résolut de faire à pied le pèlerinage de Jérusalem pour aller renouveler la profondeur de son repentir, auprès du Calvaire du Dieu de toutes les miséricordes.

Il entreprit ce pèlerinage à pied. Après des fatigues inouïes, il arriva à Constantinople. C'était en 1888.

Mais, chose providentiellement étonnante ! une somme de 25 francs lui était nécessaire pour traverser le Bosphore. Il ne put pas les trouver.

Force lui fut de renoncer à son pèlerinage. Il trouva, on ne sait comment, le moyen de s'embarquer pour la France. Il arriva à Nice le 18 juin, harassé de fatigue et mourant de faim.

Il se remit en marche pour son pays. Mais il mourut avant d'y arriver ; il fut foudroyé par une attaque d'apoplexie, tout près d'un village nommé Caurade.

Dieu est admirable dans ses desseins ; au moment même, où les impérieuses exigences de la vie allaient l'étreindre, Dieu voulut le récompenser. Au lieu du travail et de la lutte, il lui a donné l'éternel repos.

LA PAUVRETE

La pauvreté est louée dans l'Évangile et compte parmi les vertus chrétiennes ; mais que faut-il entendre par cette pauvreté ?

Il est une pauvreté *effective*, voulue et librement embrassée par les âmes religieuses, et c'est une admirable vertu ; car elle honore le Fils de Dieu qui, *de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous enrichir* des dons supérieurs de la grâce.

Elle appartient à cet ordre de mortification et de pénitence expiatoire sans lequel l'humanité déchue ne saurait être relevée à sa dignité première.

D'elle encore procèdent la liberté et le dégagement nécessaires au dévouement, au zèle et à la charité, dans leurs conditions les plus hautes et les plus fécondes.

La sagesse antique avait pressenti le prix de ce renoncement. Si déjà les études, les arts et les charges publiques sont souvent incompatibles avec le souci des choses temporelles, à bien plus forte raison les grandes œuvres du zèle et de l'apostolat. Mais cette pauvreté volontaire constitue une vocation exceptionnelle et ne change en rien les conditions communes de la société et des familles.

Il est une autre pauvreté, *la pauvreté d'esprit*, demandée à tous par Notre-Seigneur et la première des béatitudes. Sans séparer des biens qu'on possède, ni en interdire l'usage, elle permet au cœur de ne pas leur être asservi ; d'en accepter sans murmure la privation, d'aspirer à des biens plus excellents, de ne sacrifier aucun devoir à la convoitise, d'être joyeusement prêt aux sacrifices inspirés par la foi, et soumis d'avance à la perte de la fortune, si dans la fluctuation des choses humaines, elle devait un jour se produire, l'espoir du ciel survivant à ces désastres du temps. Qui ne voit la haute et divine raison d'une doctrine justifiée par dix-huit siècles d'œuvres et de vertus ?

MGR SEBAUX.

CHRONIQUE

NOMINATION.

Par décision de Monsieur l'Administrateur,
M. A. Lajeunesse a été nommé curé de St-Calixte.

* * *

ORDINATIONS.

A Sainte-Thérèse, le 28 septembre, par S. G. Mgr Grandin,
évêque de St Albert.

Tonsure : MM. Nazaire Dubois, Philippe Auguste Couture,
Anthime Renaud, Exupère Béchand, A. Cloutier.

Ordres-Mineurs : MM. Augustin Carrières, Ludger Desjardins,
Joseph Thérien, Pierre Fillion, François Labonté.

* * *

La communauté des Sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie
compte actuellement 592 professes, 31 novices et 42 postulantes.
Elle possède 43 maisons, tant aux Etats-Unis qu'au Canada. 152
professes et 15 novices sont décédées depuis la fondation.

* * *

Sur l'invitation du Rév. L. Leduc, recteur de l'Eglise cana-
dienne, les sœurs de Ste Anne viennent d'ouvrir une école dans
la ville de North Adams ; pour la première année elles ont
reçu au delà de 500 enfants. Les deux écoles catholiques réunies
ont pris plus de onze cents élèves aux écoles publiques.

* * *

Les directeurs de la société de colonisation du diocèse de
Montréal ont eu leur assemblée lundi à l'archevêché. Après les
affaires de routine, ils ont fait divers octrois à plusieurs établis-
sements du Nord, et déterminé la distribution des sommes accor-
dées par le gouvernement pour la confection des chemins.

* * *

1890 est une année de jubilés pour la hiérarchie et le clergé
des Etats Unis. Ont déjà célébré leur jubilé : Mgr Riordan, de
San Francisco ; Mgr Wigger, évêque de Newark ; Mgr de Groes-
briand, évêque de Burlington. On fait de grands préparatifs
pour la célébration des jubilés de NN. SS. Williams, archevêque
de Boston ; Elder, archevêque de Cincinnati, et Loughlin,
évêque de Brooklyn, N. Y.

* * *

Monsieur J. L. T. René, prêtre de l'Archevêché de St-Boniface
est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal mercredi dernier.

* * *

Monseigneur A. Racine, évêque de Sherbrooke, a ordonné de
faire une quête en faveur de l'Asile Saint-Jean de Dieu, dans
toutes les églises de son diocèse.

Cette quête qui remplacera celle du denier de St-Pierre, sera faite dimanche, le 12 octobre courant.

* * *

Mgr Flood, archevêque de Port d'Espagne est depuis quelques jours à l'Archevêché de Montréal. Sa Grandeur est venue accompagnée de son secrétaire le R. P. O'Farrell, dans le but d'obtenir quelques prêtres. Le diocèse de Port d'Espagne, érigé en 1850 comprend les îles de Trinidad, Tabago, Grenade, St-Vincent, Ste-Lucie, et les endroits intermédiaires ; la population catholique est de 150,000 ; il y a environ 50 prêtres.

Mgr Flood et son secrétaire appartiennent à l'ordre de St-Dominique.

* * *

Les Sœurs de la Providence, toujours désireuses de propager la dévotion aux douleurs de Marie viennent de faire ériger dans une des galeries de leur chapelle, (Maison-Mère, rue Fullum,) la *Via Matris*.

Ce sont sept tableaux ou stations représentant les sept principales douleurs de Marie.

Cette dévotion, inspirée aux Servites de Marie par leur amour pour Notre-Dame des Sept Douleurs, que leur Ordre honore d'un culte particulier, a été, à la prière de ces dignes religieux, enrichie par le Saint-Siège de précieuses indulgences.

Les Sœurs de la Providence, agrégées à l'Ordre des Servites, et douées par là même, à la compassion de Marie, ont accueilli avec bonheur cette expression nouvelle d'un culte qui leur est si cher.

* * *

Dimanche dernier, fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, un pèlerinage des membres de la Société de tempérance de l'église St-Pierre, sous la conduite du R. P. Brault, O. M. L., se dirigeait vers le Sanctuaire de la Vierge du Calvaire.

C'était le cinquième pèlerinage de la saison.

Au mois de mai, les hommes de la congrégation de Marie, paroisse Ste-Brigide, sont venus en corps, présenter à la Sainte-Vierge l'hommage de leur foi et de leur vénération.

Peu après, les Demoiselles congréganistes de la paroisse du Sacré-Cœur venaient clore le mois de Marie et renouveler leur consécration à leur sainte patronne.

Quelques jours plus tard M. l'abbé Dubuc dirigeait vers le même sanctuaire six cents enfants qui fréquentent les écoles de son quartier.

Enfin, à la clôture de l'année scolaire, les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, du pensionnat Ste-Catherine, paroisse St-Vincent-de-Paul, ont conduit leurs nombreuses élèves présenter à Notre-Dame des Sept Douleurs le tribut de leur piété filiale.

Dimanche, 28 septembre, M. l'abbé Callaghan recevait dans la même chapelle, l'abjuration de Madame Mary Fanny Flynn ; jeune anglaise protestante épouse de M. Louis Hétu Junior.

Le baptême lui a été conféré en même temps qu'à son fils Joseph Howard âgé de 5 ans,

NOUVELLES RELIGIEUSES

France. — « *Les Serviteurs de saint Pierre.* » — Afin de défendre plus efficacement la Papauté contre ses redoutables ennemis, Sa Grandeur Mgr Fava a eu la pensée d'unir par les liens fraternels d'une société les catholiques de l'univers entier, et de former ainsi une vaste association qui comprendrait tout ce que notre sainte religion compte de plus influent par l'intelligence et les positions sociales dans le monde chrétien. Groupés par milliers autour du Pape, cette vaillante et puissante phalange, ces fils dévoués, *ces serviteurs de saint Pierre*, seraient pour le présent et l'avenir, le magnifique et ferme soutien du Saint-Père, et une ressource assurée dans sa pauvreté. Sans nuire au denier de Saint-Pierre qui sera toujours formé par les fidèles de tout rang et de toute condition, la société des *Serviteurs de Saint-Pierre* ouvrira plus largement en faveur du Pontife les trésors du riche.

— Un grand pèlerinage ouvrier, à Rome, est annoncé pour septembre et octobre 1891, sous la conduite de Son Eminence le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, afin de consoler le Souverain-Pontife, que la presse impie continue d'outrager de ses sarcasmes et de ses caricatures.

Etats-Unis. — *Un nouveau curé d'Ars.* — Un saint prêtre de la Pensylvanie attire l'attention générale par les prodiges qu'il opère. Le R. P. Mollinger, pasteur de Broghen près de Pittsburg, est un ancien missionnaire qui évangélisa les contrées peuplées de mineurs et d'ouvriers. Sa vie a toujours été exemplaire. Il a beaucoup voyagé en Europe et en Asie, d'où il a rapporté des reliques pour enrichir son église ; il a surtout une grande dévotion à saint Antoine de Padoue et il lui attribue toutes les merveilles qu'il opère, comme le curé d'Ars les attribuait à sainte Philomène.

Depuis quelques temps la foule accourt à son église ; il prie pour les malades ; il leur fait vénérer les reliques, leur donne sa bénédiction, et ils s'en retournent guéris. Cela se passe tous les jours et publiquement. Les journaux protestants racontent les cures prodigieuses, rendent pleine justice aux vertus du Père Mollinger et attribuent les guérisons à la puissance de la foi.

Comme le curé d'Ars il reçoit des sommes importantes, qu'il emploie à bâtir des églises, des écoles, et secourir les malheureux. Hélas ! le Père Mollinger avance en âge, et, dernièrement.

on craignait pour ses jours. Il supporte courageusement ses infirmités et s'en remet à la Providence, pendant que de toutes parts les prières ferventes s'élèvent au ciel pour sa conservation.

Syrie. — *Les Franciscains en Terre-Sainte.* — A Jérusalem, entre l'Eglise du tombeau de la Vierge et la grotte du Gethsémani, il y a un terrain vague qui sert de passage aux Grecs, mais dont la propriété a toujours été revendiquée par les Franciscains. Ils ont des pièces anciennes qui reconnaissent leur droit.

Dernièrement, ayant construit un mur de clôture autour de la grotte et du terrain en question, ils ont fait une porte donnant sur le passage, afin d'affirmer leur droit de propriété.

Les Grecs prétendent que ce terrain est devenu leur, depuis que les Latins ont été dépossédés de l'Eglise de la Vierge ; ils ont vu dans cet acte un empiètement et ont déclaré que si on ne fermait pas cette porte ils élèveraient un mur devant.

La custodie a recours à l'intervention du consul de France, et pendant que M. Girard, consul intérimaire, traitait l'affaire diplomatiquement, les Pères de Terre-Sainte sont restés à garder la place afin d'empêcher les maçons d'agir.

Sur un rapport du pacha envoyé par télégraphe à Constantinople, le grand-vizir a décidé en faveur des Grecs, sans attendre l'intervention d'un ambassadeur français ; et, malgré les protestations du consulat, le pacha est intervenu avec la force armée.

Le 20 août, après un entretien entre le consul et le gouverneur, dans lequel le représentant de la France a de nouveau protesté contre la violence, les soldats turcs se sont présentés en armes en face des Franciscains, rangés devant leur nouvelle porte, et les ont sommés de se retirer. Sur leur refus, les officiers les ont pris un à un, et les ont expulsés par la force ; plusieurs ont résisté énergiquement et se sont fait traîner hors de la place. Après cette protestation, qui menaçait de dégénérer en rixe sanglante, le consul de France a cru devoir user de son autorité pour décider les autres à se retirer, pour éviter l'effusion du sang : ils ne l'ont fait qu'en protestant. Aussitôt, sous la protection des soldats turcs, les Grecs ont commencé à bâtir.

On espère que le gouvernement français va agir en faveur des P. P. Franciscains ; on a trop souvent reconnu les services rendus à la France en Orient par ces religieux pour ne pas protester contre un tel acte d'arbitraire.

AUX PRIERES.

Dame Howe, née Amélie Doucet.

David Léonard, Montréal.

Dame Marie M. O. Emard épouse de H. Rocheleau, St-Hubert;

IMPRIMERIE

ANTOINETTE ROBERT

193, Rue St-Urbain, - Montreal.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

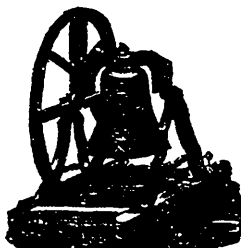
WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

ARTICLES EN DEMANDE

GLACIÈRES en bois franc, air froid et sec, à bon marché. SORBETIERE, toute dimension et prix. TONDEUSES pour l'herbe, \$5.50 à 7 50. TOILE en fil métallique depuis 20c la verge. BALAIS à tapis (nouveaux) \$2.25 à 4.00.

AU NOUVEAU MAGASIN DE

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD, **ARCHITECTES**

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS, DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE,

MONTREAL

LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

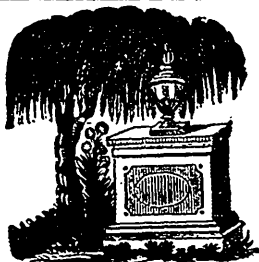
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Très Reduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre,

Résidences privées : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 303, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPLEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGROT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-neuvième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 15 Octobre 1890, a 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$50,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.05
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

C. S. GAGNIER

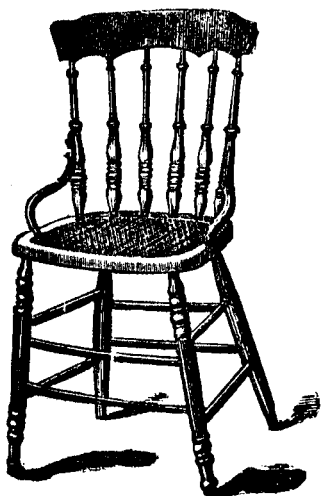
Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTANMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
 BANCs D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$1,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
 16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER.
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meublriers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.